

Admissibilité du concours
Technicien externe en gestion administrative
BAP J – Epreuve écrite du 23 mai 2023

Attendus de l'épreuve écrite d'admissibilité (durée 3 heures) :

Le sujet a été composé par l'ensemble des membres du jury sur la base des compétences attendues dans la fiche REFERENS de l'emploi-type BAP J «Administration et pilotage – TECH ».

L'épreuve écrite d'admissibilité se composait en 17 questions notées sur 100 points :

- PREMIERE PARTIE : CONNAISSANCES GENERALES (40 points) : 13 réponses courtes portant sur diverses connaissances nécessaires à la vérification du niveau des candidats et relevant du programme du concours et des compétences exigées par l'emploi-type
- DEUXIEME PARTIE : CAS PRATIQUES (60 POINTS) :

- Une dictée fautive, les candidats devant identifier les fautes volontairement commises dans un texte, et les corriger
- Deux cas pratiques liés aux domaines des finances
- Un cas pratiques lié au domaine des ressources humaines

L'épreuve d'admissibilité est, comme déjà indiqué, basée sur les connaissances listées par l'emploi-type, et qui sont en conséquence exigées par les membres de jury. Il est sur ce point inquiétant de devoir constater le faible niveau de certains candidats.

Pour les cas pratiques, le jury attendait la démonstration du candidat d'une capacité d'analyse et de synthèse.